



LES CÔTES D'AUVERGNE ACCÈDENT A L'AOC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Martres de Veyre, le 16 novembre 2010

Ils en ont rêvé, et c'est fait !



Le comité national de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) réuni le 16 novembre à Paris, **a émis un avis favorable sur le dossier de demande d'accession en AOC du vignoble des Cotes d'Auvergne.**

Les vignerons Auvergnats se retrouvent donc dans la cour des « grands ».

20 ans d'efforts techniques, de négociations et de sacrifices pour montrer aux experts et aux responsables nationaux que notre vignoble méritait cette reconnaissance !

C'est une distinction supplémentaire pour l'Auvergne. Elle vient une fois de plus souligner la richesse, la diversité et la typicité de notre terroir qui est à la base des nombreuses appellations d'origine locales déjà reconnues.

Les viticulteurs remercient les collectivités territoriales, les instances européennes et la Chambre d'Agriculture qui se sont impliquées financièrement dans ces démarches. Sans ces aides, la profession n'aurait jamais pu s'offrir les services de techniciens compétents indispensables à l'élaboration des dossiers liés à cette démarche. Ils saluent le travail des services administratifs de l'INAO qui se sont montrés particulièrement réactifs, notamment pendant ces six derniers mois, et sont très honorés de la décision prise par les représentants de la viticulture nationale.

Jean Pierre PRADIER, président du Syndicat, remercie également tous les vignerons qui se sont impliqués bénévolement dans ces longs travaux, et qui ont su mettre de côté leurs intérêts personnels au profit de cette démarche collective. Il ne faut pas oublier l'ensemble de la profession qui, en choisissant cette voie, en a accepté les restrictions et les contraintes.

Dans un contexte économique assez difficile, cette nouvelle notoriété va permettre aux vignerons d'explorer de nouvelles perspectives de marché, mais surtout, nous l'espérons, mettre fin définitivement aux a priori négatifs que certains de nos concitoyens persistent à entretenir.

Tous les auvergnats doivent être maintenant fiers de leur vignoble !

On se souviendra de l'année 2010 dans les chaumières : le Brennus et l'AOC en même temps, que demander de plus ?

CONTACTS: